



RECTORAT



LE RECTEUR

PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE



7 3 4 3

DAP/SDF

Dakar, le

21 OCT. 2016

## COMMUNIQUE

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, informe le public que le dépôt des dossiers d'admission des bacheliers au titre de l'année académique 2016-2017 à l'UCAD se fait exclusivement à travers la plateforme CAMPUSEN.

En conséquence, seuls les dossiers parvenus à travers le canal de la plateforme seront traités par les établissements de l'UCAD. La date limite de dépôt des demandes pour les titulaires de diplôme autre que le baccalauréat sénégalais est prévue le **lundi 31 octobre 2016** délai de rigueur.

Le Recteur

  
Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar  
Le Professeur  
Ibrahima THIOUB